CHAPITRE VII

L'ORGANISATION ET LA CONDITION DES CLASSES COM-MERÇANTES ET INDUSTRIELLES DU XI e AU XIV e SIÈCLE EN OCCIDENT.

Unies pour conquérir leur émancipation, les classes commerçantes et industrielles s'organisèrent définitivement après la victoire. Tandis que leurs syndicats devenaient des organismes légaux, les éléments dont elles se composaient se groupèrent d'une manière distincte, suivant leurs affinités naturelles. Les plus riches formèrent une véritable aristocratie, un patriciat. De leur côté, les masses constituèrent une vaste démocratie de métiers libres et de corporations jurées.

Formation, composition et puissance du patriciat et de la gilde marchande. Son œuvre dans les villes. — Pendant un siècle et demi environ, parfois davantage, ce fut le patriciat qui occupa la première place. Il présenta, suivant les pays, des caractères différents. En Italie et en France méridionale, la petite noblesse des chevaliers (milites), qui avait pris la direction du gouvernement émancipateur, en profita, dans la plupart des villes, pour accaparer le gouvernement municipal. Propriétaire des domaines ruraux de la campagne, elle avait, dans l'enceinte des cités, des palais-forteresses, formés d'énormes blocs de pierre, surmontés de hautes tours carrées, ornées de plateformes et de créneaux, auxquels on n'avait accès que par des portes étroites, véritables poternes garnies d'anneaux de fer.